

2019

R EPÈRES

L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL INTERMINISTÉRIEL EN ÎLE-DE-FRANCE

Bilan 2018 du bureau de
l'accès au logement
interministériel des agents
de l'Etat

BALAE



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT



Bilan d'activité BALAE 2018 (période du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} janvier 2019 – bilan arrêté au 15-04-2019)

Sommaire

TITRE 1- LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES INTERMINISTERIELS (CONTINGENTS 5 %, CIAS et FARIF)

FICHE 1 - LES LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES PUBLIES SUR BALAE EN 2018	p.1
I)- Par contingent de rattachement et par département	
II)- Selon les modes de financement et les typologies	p.2
III)- Moyennes des loyers charges comprises	p.3

FICHE 2 - LE BILAN DE L'UTILISATION DES LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES EN 2018	p.4
I)- Bilan global de l'utilisation des logements vacants en 2018 (70 % d'attributions à un agent de l'État)	
II)- Les causes de perte des logements au bénéfice des agents de l'État :	p.6
1) Cause 1 = 14 % de logements perdus suite au désistement du ou des candidats	
a) Focus sur les logements perdus suite au désistement du (des) candidats	p.7
b) Les motifs des refus non légitimes	p.8
2) Cause 2 = 13 % de logements en déshérence	p.9
3) Cause 3 = 1 % de logements perdus suite au rejet par la CAL des candidatures présentées	p.10
III) Le bilan des logements remis aux bureaux de l'accès au logement des départements	p.11

FICHE 3 - CARTOGRAPHIE DES CANDIDATURES DEPOSEES SUR LES ANNONCES	p.12
I) Etude de la répartition des candidatures sur les logements franciliens publiés sur Balae	
II) Top 50 des communes les plus demandées	p.13
III) Top 50 des communes les moins demandées	p.14

FICHE 4- LES DEMANDEURS DE LOGEMENT SOCIAL ELIGIBLES AU PARC INTERMINISTERIEL/ BALAE EN 2018	p.15
I) Etat des lieux du vivier des demandeurs ayant eu un accès à Balae en 2018	
II) Parcours des demandes sur Balae par ministère d'appartenance	p.16
III) Etude des demandeurs relogés en 2018 sur le parc social interministériel	p.17

TITRE 2- LE PARC DE LOGEMENTS MEUBLES TEMPORAIRES

I) Les logements meublés temporaires publiés sur Balae en 2018	
II) Les désignations sur les logements meublés temporaires	p.19
III) Le bilan de l'utilisation des logements meublés temporaires	p.20
IV) Origine ministérielle des demandeurs candidats et bénéficiaires des logements meublés temporaires	p.21

TITRE 3 – LE PARC DE LOGEMENTS INTERMEDIAIRES DE L'ERAFP : BILAN EXHAUSTIF mars 2017 - mars 2019

I) Les logements intermédiaires de l'Erafp gérés par Balae depuis mars 2017	p.23
II) Bilan de la gestion par le bureau Balae des logements intermédiaires de l'Erafp depuis mars 2017	p.24
III) Origine ministérielle des demandeurs candidats et bénéficiaires des logements intermédiaires de l'Erafp	p.25

TITRE 4- LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX DE LA VILLE DE PARIS DELEGUE A BALAE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION « ENSEIGNANTS PARISIENS »

I) Les logements remis à la DRIHL par la Ville de Paris en 2018	
II) Le bilan de gestion des logements de la Ville de Paris délégués au bureau Balae	
II) Les présentations effectuées par le bureau Balae sur les logements délégués par la Ville de Paris	p.27

ANNEXE 1- RETOUR SUR LE TITRE 1 : focus sur le bilan des réservations sur le BOP 148, les logements CIAS

annexe

TITRE 1

Le parc de logements sociaux pérennes interministériels contingent 5 % - contingent CIAS – contingent FARIF

FICHE 1 : LES LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES PUBLIES SUR BALAE EN 2018

En 2018, 4218 logements ont été déclarés vacants par 157 organismes de logement social au bureau Balae et publiés sur la bourse aux logements. C'est 97 logements de plus qu'en 2017.

I) Par contingent de rattachement et par département

Les logements sociaux gérés par le bureau proviennent de différents modes de réservation.

- Le contingent dit « contingent préfectoral » ou « contingent de l'Etat » représente plus de 92 % des logements gérés par le bureau Balae. Cela correspond à la réservation physique de 5 % de chaque programme HLM et est un dispositif issu de l'article R.441-5 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).
- Ce parc est complété par des réservations financées sur les crédits du Fonds d'Aménagement pour la Région Ile-De-France (FARIF).
- Enfin, des Crédits Interministériels d'Action Sociale (CIAS) ont permis la réservation de logements sociaux supplémentaires au bénéfice des agents de l'État. Ces logements ont été délégués au bureau Balae et sont suivis par la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Ile-de-France ainsi que le Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS) et la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP).

Tableau 1) Nombre de logements publiés sur Balae selon leur contingent de rattachement et par département :

Département du logement	Contingent Etat 5 %	Contingent CIAS	Contingent FARIF	Remis au bureau Balae pour 1 tour	Total	
75	487	20	7	53	567	13,44%
77	417	1	15	2	435	10,31%
78	461		47	6	514	12,19%
91	453	5	5	1	464	11,00%
92	573	8	11	52	644	15,27%
93	609	1	20	1	631	14,96%
94	493	13	23	14	543	12,87%
95	406	2	12		420	9,96%
Total	3899 92,44%	50 1,19%	140 3,32%	129 3,06%	4218	

- **5 %** = contingent préfectoral à destination des agents de l'État
- **CIAS1** = logements réservés sur les crédits d'action sociale interministérielle
- **FARIF** = logements réservés sur le fonds pour l'aménagement de la région IDF
- **Fonctionnaire 1 tour** = autre contingent (bailleur, 25 %,...) prêté pour un tour faute de candidat du réservataire initial ou suite à un échange de logement.

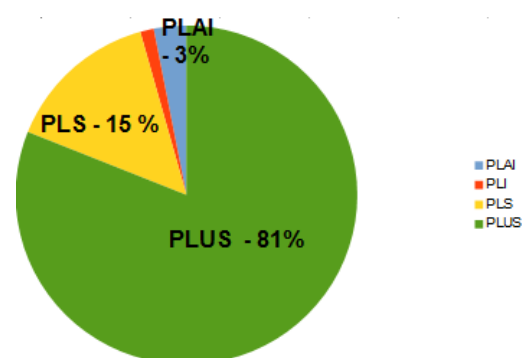
1 Le bilan spécifique aux logements CIAS se trouve en annexe du présent bilan

II) Selon les modes de financement et les typologies

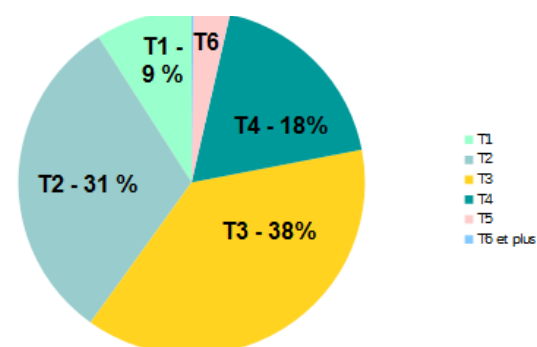
Tableau 2) Nombre de logements publiés sur Balae selon les modes de financement et les typologies par département :

Mode de financement	typologie	Département								Total
		75	92	93	94	95	91	77	78	
PLAI	T1	10	3	5	2	1	5	1	1	28
	T2	7	3	4	3	6	2	5	1	31
	T3	6	3	20	3	4	12	2		50
	T4	5	3	3	1	4	3	1		20
	T6 et plus					1				1
PLUS	T1	60	49	45	45	23	26	21	35	304
	T2	127	154	165	145	107	123	110	123	1054
	T3	116	171	219	163	125	168	166	178	1306
	T4	49	87	85	85	69	87	88	80	630
	T5	22	13	11	12	16	15	11	19	119
	T6 et plus	1		1	2		1	1		6
PLS	T1	18	7	4	7	3		1	4	44
	T2	50	45	22	26	20	7	11	27	208
	T3	46	61	30	25	26	7	12	21	228
	T4	29	22	13	12	14	7	5	15	117
	T5	8	5	1	2		1		1	18
PLI	T1	4	1							5
	T2	5	6		5				1	17
	T3	3	10	1	1				2	17
	T4	1	1	2	3				2	9
	T5				1	1			3	5
	T6 et plus								1	1
Total		567	644	631	543	420	464	435	514	4218

Graphique 1) Répartition des logements vacants 2018 par mode de financement :



Graphique 2) Répartition des logements vacants 2018 par typologie :



III) Moyennes des loyers charges comprises

Tableau 3) Moyenne du montant des loyers charges comprises selon les modes de financement et typologie et par département :

Mode de financement	Typologie	Département								Moyenne du montant des loyers charges comprises *
		75	77	78	91	92	93	94	95	
PLAI	T1	288	319	347	335	372	289	241	304	306
	T2	437	387	394	448	416	416	438	408	418
	T3	646	535		546	597	621	566	651	600
	T4	808	779		623	621	751	789	672	714
	T6 et plus								779	779
PLUS	T1	410	394	392	370	407	379	390	409	395
	T2	508	471	470	483	469	487	502	464	483
	T3	662	544	572	577	591	585	593	577	585
	T4	779	655	690	702	705	732	706	686	703
	T5	870	767	763	695	834	720	822	729	780
	T6 et plus	1189	763		978		768	861		903
PLS	T1	521	445	507		541	542	470	477	512
	T2	769	609	644	582	778	685	634	589	697
	T3	995	839	729	713	901	861	830	809	871
	T4	1227	781	949	936	1145	1014	890	873	1039
	T5	1368		1332	863	1285	1270	801		1246
PLI	T1	637				479				605
	T2	856		692		748		722		769
	T3	1208		830		848	843	943		915
	T4	1018		1042		951	1088	1276		1117
	T5			1432				1488	554	1267
	T6 et plus			1428						1428
Moyenne du montant des loyers charges comprises *		688	558	592	573	638	594	599	586	607

* En euros

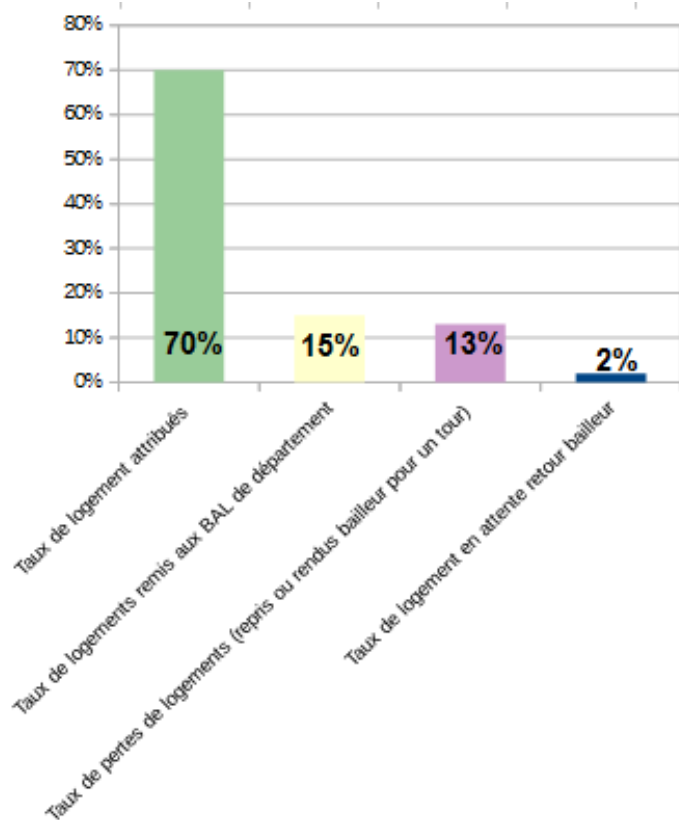
FICHE 2 : LE BILAN DE L'UTILISATION DES LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES EN 2018

I- Bilan global de l'utilisation des logements vacants 2018

- ◆ Des 4218 logements publiés en 2018, il convient tout d'abord de soustraire **84 logements dont le congé a finalement été annulé** pour gros travaux, annulation du préavis par l'ancien locataire ou problématique sur le logement tel que le décès de l'ancien locataire, le squat ou une procédure d'expulsion en cours.

Le présent bilan de gestion sera donc effectué sur la base des logements effectivement vacants, soit **4134 logements**.

Graphique 3) Bilan simplifié de l'utilisation des logements 2018 par le bureau Balae :



- x 70 % de logements attribués à un agent de l'État,
- x 2 % encore en attente d'un retour de la Commission d'Attribution du Logement (CAL),
- x 15 % sur lesquels le bureau Balae n'a pas été en mesure d'effectuer une désignation faute de candidat et a donc remis pour un tour le logement au Bureau de l'Accès au logement (BAL) du département concerné (public prioritaire),
- x 13 % de pertes des logements pour l'État.

x **Le bureau Balae a été en mesure d'effectuer des désignations de candidats agents de l'État sur 3610 logements, soit 87,32 % de logements :**

- 2887 d'entre eux ont été attribués à un agent de l'État
- 92 d'entre eux sont encore en attente de retour de la décision de la commission d'attribution (CAL)
- 501 d'entre eux ont été repris par le bailleur suite à l'échec de la désignation (en grande majorité suite au désistement du ou des candidats agents de l'Etat présentés)
- 130 d'entre eux ont été remis au Bureau de l'Accès au Logement (BAL) du département concerné pour une seconde liste sur le vivier du public prioritaire, suite à l'échec de la première liste dressée par le bureau Balae (en majorité suite au désistement du ou des candidats agents de l'État présentés).

x **Le bureau Balae n'a pas été en mesure de présenter de candidats sur 524 logements, soit 12,68%, les annonces n'ayant recueilli aucune candidature adéquate :**

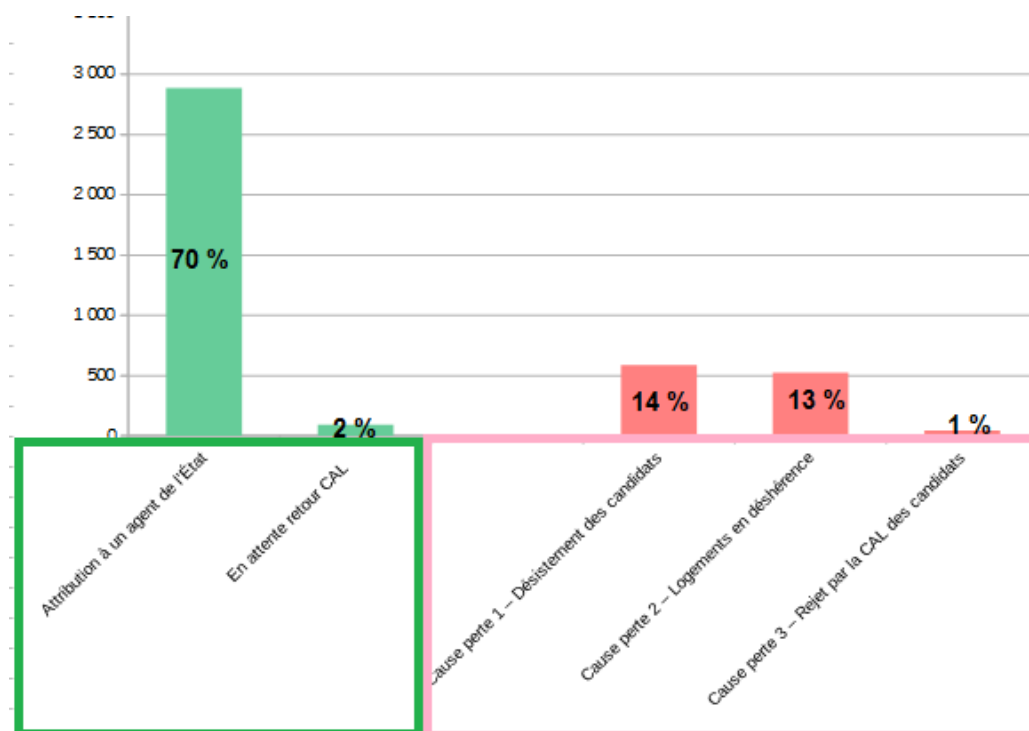
- 482 logements ont été remis au Bureau de l'Accès au Logement (BAL) du département concerné pour y dresser une liste sur le vivier du public prioritaire
- 42 logements ont directement été rendus au bailleur pour un tour (délais arrivés à échéance, logements n'appartenant pas initialement au contingent de l'État,...)

Tableaux 4) Récapitulatif précis de l'utilisation des logements interministériels effectivement vacants en 2018 :

Statut du logement au 09-04-19	Nombre de logements concernés	% de logements concernés	Dont
Logement attribué à un agent de l'État	2887	69,8%	Bail signé = 2735 logements Attribution prononcée par la CAL – en attente de signature du bail = 152 logements
Logement repris par le bailleur pour un tour	501	12,1%	suite désistement du ou de tous les candidats présentés = 463 logements suite échec de la désignation du ou de tous les candidats présentés = 38 logements
Logement rendu au bailleur faute de candidat	42	1,0%	Logements hors contingent Etat, délais arrivés à échéance... = 42 logements
Logement remis aux Bureau de l'accès au logement du département concerné (public prioritaire)	612	14,8%	Aucune présentation de la part du bureau Balae faute de candidatures adéquates = 482 logements Remise au Bal de département à la suite de l'échec d'une désignation du bureau Balae (désistement du ou des demandeurs présentés) et sans candidatures nouvelles à présenter en 2nde liste = 123 logements Remise au Bal de département à la suite de l'échec d'une désignation du bureau Balae (échec CAL des présentations) et sans candidatures nouvelles à présenter en 2nde liste = 7 logements
En attente retour CAL - relance du bailleur par le bureau Balae	92	2,2%	Secondes listes dressées en 2019, logements immobilisés (huissiers, travaux, retards de livraison,...), difficultés à joindre le bailleur ou contestation de reprise en cours = 92 logements

II- Les causes de pertes de logements au bénéfice des agents de l'État (qu'ils soient repris pour un tour par le bailleur ou remis au BAL de département)

Graphique 4) L'utilisation des logements vacants en 2018, attributions et causes des pertes :



1) Cause n°1 = 586 logements repris pour un tour ou remis aux Bureaux de l'Accès au Logement (BAL) de département pour seconde liste suite au désistement du ou des candidats désignés (14%) .

Tout comme les années précédentes, l'un des motifs principaux de non-attribution des logements interministériels à un agent de l'État découle du désistement pré-CAL de tous les candidats, y compris des candidats de listes successives dressées par le bureau Balae, ou du désistement du ou des candidats retenus, c'est-à-dire post-CAL.

La majorité de ces logements victimes du désistement d'un ou des demandeurs sont repris pour un tour par le bailleur c'est à dire complètement perdu par l'État pour un tour (79%). Les 21 % restants sont remis aux BAL de départements faute de seconde liste d'agent de l'État possible.

Le dispositif de location choisie a permis d'endiguer les pertes liées aux refus des demandeurs, qui étaient supérieures à 30 % en 2014 sur les départements hors Paris (un dispositif de location choisie déjà en place à Paris avant 2014 avait déjà permis de mesurer un taux de perte moins élevé).

Cependant, le niveau actuel de refus et de pertes de logements qui en découlent demeure conséquent pour un dispositif qui permet aux demandeurs de se positionner sur les logements de leur choix. Il s'agit là de la première cause de pertes.

Il est donc fortement conseillé aux demandeurs de lire le guide Balae et de prendre un temps de réflexion avant de candidater sur les annonces. Se rendre sur les lieux pour envisager l'environnement est primordial.

a) Focus : les logements perdus suite à désistement du ou de tous les candidats présentés en CAL

* désistement = refus explicite, non-réponse au bailleur, dossier renvoyé au bailleur incomplet

586 logements repris pour un tour par le bailleur (463) ou remis aux Bureaux de l'Accès au Logement de département pour seconde liste (123) **suite au désistement du ou des candidats désignés** (14% des logements effectivement vacants).

- 27,40 % des présentations ont abouti à un désistement, un dossier incomplet ou non renvoyé au bailleur
- Cela concerne en tout 1748 logements (42 % des logements) sur lesquels on décompte au minimum le désistement de l'un ou de tous les demandeurs.
- C'est finalement 586 logements qui en patissent et sont perdus pour le bureau Balae.

Nombre de présentations ayant abouti à un refus, au non renvoi du dossier ou l'envoi d'un dossier incomplet par le demandeur	2778	27,40%
Nombre de présentations effectuées par le bureau Balae sur les logements de 2018	10140	100,00%

Tableau 5) Détail de la localisation et des caractéristiques des logements repris suite à désistement d'un ou des candidats :

Département	Arrondissement	TOTAL	SOUS TOTAL	PLUS							PLS					PLI					PLAI																				
				T1	T2	T3	T4	T5	T6 et plus	T1	T2	T3	T4	T5	T2	T3	T4	T5	T1	T2	T3	T4																			
78	Mantes-la-Jolie	118	27	3	7	9	4				1	1	2																												
	Rambouillet		18	2	1	8	2	1				1	1	1	1																										
	Saint-Germain-en-Laye		45	3	3	14	11	2				3	5	1	1			1																							
	Versailles		28	2	4	9	4	4				2	1	2																											
91	Etampes	94	10	2	4	3		1																																	
	Evry		43	4	10	13	11	1				1	1																												
	Palaiseau		41	2	4	13	18	1						2	1																										
77	Fontainebleau	84	11	1	4	4	2																																		
	Meaux		10		1	6	1																																		
	Melun		37	4	10	11	10					1	1																												
	Provins		8			3	5																																		
	Torcy		18	1	3	5	2	1																																	
93	(Le)Raincy	74	18	1		9	3	1																																	
	Bobigny		29	2	4	9	4					1	1	4	2	1																									
	Saint-Denis		27	3	5	8	6	1																																	
95	Argenteuil	68	11		2	3	3	1																																	
	Pontoise		38	2	6	12	8	4																																	
	Sarcelles		19	1	5	5	3	2																																	
92	Antony	66	18	1	1	8	3	1																																	
	Boulogne-Billancourt		8			3		1																																	
	Nanterre		40	2	5	11	7																																		
94	(L)Hay-les-Roses	61	15	2	1	3	2	1																																	
	Créteil		31			4	15	5	2																																
	Nogent-sur-Marne		15	3			3	2		1																															
75	Paris 13e Arrdt	21	3																																						
	Paris 14e Arrdt		2																																						
	Paris 16e Arrdt		3				1																																		
	Paris 17e Arrdt		4			1	1																																		
	Paris 18e Arrdt		5		1		1																																		
	Paris 19e Arrdt		3			1		1																																	
	Paris 20e Arrdt		1																																						
SOUS TOTAL				42	89	187	118	24	1																																
TOTAL				461							104					12					9																				

Tableau 6) Part des logements perdus pour le bureau Balae (reprise par le bailleur ou remise aux BAL de département) par département :

Département	% perdu suite refus demandeur
78	27%
91	20%
77	19%
95	16%
93	12%
94	11%
92	10%
75	4%
TOTAL ILE DE FRANCE	14%

b) Les motifs des refus non légitimes:

2284 demandeurs présentés et s'étant désistés ont fait l'objet d'un refus abusif (soit 82 % du total des demandeurs s'étant désistés), conformément à la règle de priorisation votée en Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale, et inhérente à un dispositif de location choisie.

Sont considérés comme refus abusifs :

- les refus relatifs à des éléments connus au moment de la candidature (environnement, caractéristiques de l'annonce ou changement de situation du demandeur déjà connue au moment de la candidature), à des exigences de confort abusives (orientation de l'appartement, présence d'un balcon, d'une baignoire, ...), à l'état de l'appartement lorsque le bailleur prévoit d'entamer des travaux,...
- Le fait de ne pas renvoyer de dossier dans les délais impartis au bailleur
- Le fait de renvoyer un dossier incomplet au bailleur.

Les refus abusifs ne correspondent pas à un gel de la demande ou des candidatures sur Balae : le demandeur en refus abusif peut tout à fait être à nouveau présenté. Il s'agit simplement d'une règle de priorisation interne au réservataire qui rend le demandeur moins prioritaire que les candidats n'ayant jamais refusé abusivement de logement, cela pendant un an.

Tableau 7) La répartition des refus abusif par motif :

Nombre de refus abusifs	Motif cible
683	Injoignable
430	Sans motif en particulier
367	Dossier Incomplet
301	Motif de refus communiqué sur l'annonce (surface, loyer, adresse, étage, absence ascenseur, ...)
159	Environnement – non précisé
113	Agencement du logement (taille des pièces, absence de balcon, configuration des lieux)
69	Raisons personnelles
68	Transports insuffisants ou non adaptés aux déplacements (travail, crèche,...)
48	Travaux – aspect du logement
18	insécurité
11	Raisons de santé (injustifiées)
9	Souhaite être présenté ailleurs/ne souhaite pas attendre la CAL ou la signature
8	Se dit relogé mais continue à postuler
2284	TOTAL REFUS ABUSIFS

** L'outil SYPLO ne permet pas de sortir un export des motifs de tous les refus. Seuls les refus abusif sont répertoriés par le bureau Balae par motif.*

2) Cause n°2 = 524 logements en **déshérence** (13 %)

Ces logements n'ont recueilli aucune candidature ou aucune candidature adéquate (en termes de plafonds, taux d'effort, cohérence entre la composition familiale et la typologie du logement,...).

Le bureau Balae n'a donc pas été en capacité de désigner de demandeurs agents de l'État.

Ces logements sont en majorité remis aux bureaux de l'accès au logement (DRIHL en petite couronne et DDCS en grande couronne) pour y reloger des demandeurs issu du vivier « prioritaires » (92%).

Les 8 % restants sont rendus aux bailleurs pour un tour.

Focus : les 13 % de logements sur lesquels le bureau Balae n'a été en mesure d'opérer aucune désignation :

→ 13 % des logements publiés sur la bourse ne recueillent aucune candidature ou aucune candidature adéquate, c'est-à-dire conformes aux critères réglementaires du logement (plafonds, typologie, taux d'effort). Ces logements ne font donc l'objet d'aucune présentation de la part du bureau Balae.

- x 92 % de ces logements ont été remis pour un tour aux départements concernés afin que ceux-ci tentent d'y effectuer une désignation sur le public prioritaire (suite à une décision en Comité d'Administration Régional au lancement de Balae en 2015).
- x 8 % ont été directement repris par le bailleur (délais dépassés, logement qui avait déjà été remis pour un tour à Balae,...).

Tableaux 8) *Détail de la localisation et des caractéristiques des logements en déshérence :*

Département	Arrondissement	TOTAL	SOUS TOTAL	PLUS						PLS					PLAI				PLI						
				T1	T2	T3	T4	T5	T6 et plus	T1	T2	T3	T4	T5	T2	T3	T4	T6 et plus	T2	T4	T5	T6 et plus			
77	Fontainebleau	127	22		5	12	2	3																	
	Meaux		26	1	6	8	9			1				1											
	Melun		57	5	9	26	9	3		1	3			1											
	Provins		11		2	6	3																		
	Torcy		11	2	1	2		1		2	1				1	1									
78	Mantes-la-Jolie	116	41	1	10	20	5	1	1	2				1											
	Rambouillet		20		1	10	3	3	3																
	Saint-Germain-en-Laye		34	1	2	18	2		1	5	3									1	1				
	Versailles		21		2	13				4	2														
91	Etampes	104	15		2	6	3	1										2							
	Evry		60	4	8	30	9	2	1	1	1	1				1									
	Palaiseau		29	1	6	12	5		1			3			1										
93	(Le)Raincy	65	27		3	12	4			5	2														
	Bobigny		17	1	1	6	3		2	4															
	Saint-Denis		21	1	1	10	4	1		1	2	1													
95	Argenteuil	51	6			1	1			4															
	Pontoise		16	2		2	3		2	5	2														
94	Sarcelles	28	29			9	6	1	1	1	8	2					1								
	(L')Haÿ-les-Roses		3							3															
	Créteil		23	1	3	7	5			3	1	1								1	1				
92	Nogent-sur-Marne	26	2			2																			
	Antony		1			1				1															
	Boulogne-Billancourt		23								1														
75	Nanterre	7	2		1																				
	Paris 15e Arrdt		1							1															
	Paris 16e Arrdt		1								1														
	Paris 18e Arrdt		3							3															
	Paris 19e Arrdt		1							1															
SOUS TOTAL				20	64	218	77	16	1	1	18	66	24	2	2	5	2	1	1	1	2	1			
TOTAL				396						111					10				5						

Tableau 9) *Part des logements sans candidature par département :*

Département	% de logements en déshérence
77	29%
78	23%
91	22%
95	12%
93	10%
94	5%
92	4%
75	1%
TOTAL ILE DE FRANCE	13%

- ✓ Le constat est identique à ceux des trois précédentes années, la grande couronne, et notamment la Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne sont les départements dans lesquels on recense le plus de logements publiés sur Balae sans candidatures adéquates.
- ✓ La Seine Saint Denis est également touchée par cette problématique.
- ✓ Les logements parisiens sont peu concernés par l'absence de candidatures, puisque seulement 7 logements (1%) ont été repris faute de candidat :
 - 4 logements PMR, tous financés PLS, avec des loyers assez élevés. Aucun candidat PMR n'a candidaté.
 - 2 logements PLS initialement rattachés au contingent 25 % remis à Balae faute de candidat (un T4 à 1200 euros et un T3 à 1120 euros). Aucun demandeur éligible n'a candidaté sur ces deux logements.
 - 1 logement du contingent 5 % d'un loyer charges comprises égal à 1040€ pour un T2. Parmi les 3 uniques candidatures déposées, aucun demandeur n'était éligible (dépassement du plafond ou taux d'effort trop important).

3) Cause n°3 = 45 logements repris pour un tour ou remis aux Bureaux de l'Accès au Logement de département pour seconde liste suite à l'échec en CAL du ou des candidatures présentées (1%)

Sur 10 140 présentations effectuées en 2018 par le bureau Balae, environ 9,43 % sont rejetées en CAL. Ces rejets n'aboutissent qu'à la perte de 45 logements soit 1 % seulement des logements vacants 2018. Cette cause de pertes de logements pour le bureau Balae demeure minime.

Tableau 10) Les motifs de rejets en CAL (toutes présentations confondues) :

Motif de rejet par la CAL *	Nb de présentations concernées	%
Demandeur relogé par ailleurs	213	22,28%
Inéligibilité du titre de séjour	15	1,57%
Dépassement de plafonds	119	12,45%
Revenus insuffisants	96	10,04%
Autre	513	53,66%
TOTAL présentations rejetées en CAL	956	
Nb de présentations total en 2018 par le bureau Balae	10140	

Concernant les incohérences de ressources ou composition familiale, il s'agit souvent de désignations de demandeurs dont la demande de logement social est incomplète, éronnée ou n'est pas mise à jour au moment de l'instruction par le bureau Balae.

* Les motifs de rejets CAL correspondent aux champs de qualification des présentations dans sypl0. Le motif « Autre », correspond le plus souvent à une inadéquation entre la typologie et la composition familiale ou encore à la situation patrimoniale du demandeur.

III) Le bilan des logements remis aux bureaux de l'accès au logement (BAL)

1) Les logements remis aux BAL de département en 2018 faute de candidats à présenter en première liste ou en seconde liste (suite à échec de la première)

Tableau 11) Les logements 2018 remis à chaque BAL de département par mode de financement et typologie :

Fin	typo	Départements								TOTAL LOGEMENTS REMIS AUX BAL
		91	78	77	93	95	94	92	75	
PLAI	T1	2			1					3
	T2		1	1						2
	T3	3		2						5
	T4	1		1						2
	T6 et plus					1				1
PLUS	T1	9	5	8	2	3				27
	T2	23	19	30	4		6	1		83
	T3	60	71	61	29	14	13	8		256
	T4	34	15	22	13	12	6			102
	T5	4	5	6	1	3	1			20
	T6 et plus	1								1
PLS	T1					1				1
	T2	5	7	3	3	2	1			21
	T3	2	13	4	12	16	5	4	2	58
	T4	4	5		3	4	3	3	2	24
	T5	1	1				1			3
PLI	T3							1		1
	T5						1			1
	T6 et plus		1							1
TOTAL LOGEMENTS REMIS AUX BAL		149	143	138	68	56	37	17	4	612

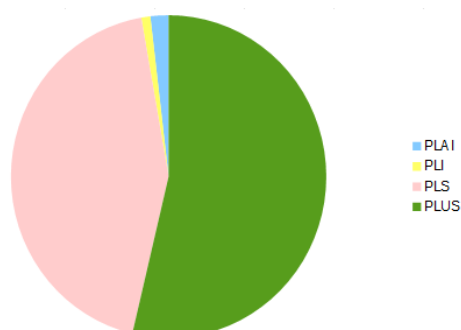
2) Bilan de l'utilisation par les BAL de départements des logements leur ayant été remis par le bureau Balae en 2018 (tableau 12) :

Bilan des logements remis ML	91		78		77		93		95		94		92		75		TOTAL LOGEMENTS REMIS AUX BAL	
Bail signé ou attribution prononcée en faveur d'un demandeur du vivier prioritaire	103	69%	59	41%	78	57%	39	57%	10	18%	24	65%	5	29%			318	52%
Repris pour un tour suite échec des désignations du BAL	36	24%	48	34%	49	36%	15	22%	5	9%	10	27%	7	41%			170	28%
Aucune désignation de la part du BAL	3	2%	33	23%	7	5%	14	21%	41	73%	2	5%	5	29%	3	75%	108	18%
Présentation(s) du BAL en cours	6	4%	1	1%	1	1%					1	3%			1	25%	10	2%
congé annulé	1	1%	2	1%	3	2%											6	1%
TOTAL LOGEMENTS REMIS AUX BAL	149		143		138		68		56		37		17		4		612	

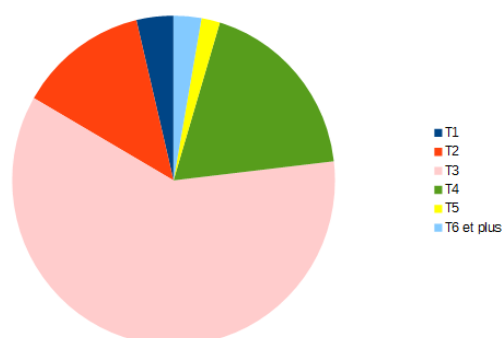
* Les 4 logements parisiens étaient des logements fléchés 25 %-prioritaire d'origine, qui avait été remis pour un tour un Balae. N'ayant pas trouvé candidatures adéquates et les délais courant encore, les logements ont été retournés au BAL75.

Focus : Les logements sans présentations de la part des BAL :

Graphique 5) Par mode de financement :



Graphique 6) Par Typologie :



FICHE 3 : CARTOGRAPHIE DES CANDIDATURES DÉPOSÉES SUR LES ANNONCES EN 2018

I) Etude de la répartition des candidatures sur les logements franciliens publiés sur Balae

Près de 18 % des annonces ont recueilli moins de trois candidatures déposées, dont 2,20 % aucune candidature.

Les 723 annonces concernées par cette déshérence de candidats concernent en majorité des logements se situant dans les départements de grande couronne (77 % de ces logements se trouvent en grande couronne), et notamment la Seine-Et-Marne, les Yvelines puis l'Essonne.

Ce constat tranche avec les logements recueillant un nombre considérable de candidatures déposées. 8 % des logements ont recueilli quant à eux plus de 100 candidatures. Ces logements concernent pour 94 % d'entre eux Paris et les Hauts-de-Seine.

En aout 2018, un pic a été atteint avec 716 candidatures déposées sur une annonce d'un T2-PLUS situé dans le 5^e arrondissement parisien.

Tableau 13) Nombre moyen de candidatures exprimées sur un logement par typologie et mode de financement :

Mode de financement	Typologie	Département								Nombre moyen de candidatures déposées
		75	92	94	93	95	77	78	91	
PLAI	T1	92	28	27	18	13	17	0	9	43
	T2	266	77	60	41	23	26	2	7	82
	T3	208	102	18	22	15	3		11	45
	T4	146	51	17	5	14	4		21	52
	T6 et plus					4				4
PLUS	T1	119	28	17	15	7	4	6	3	35
	T2	220	66	48	34	21	10	12	9	54
	T3	116	36	24	16	14	8	8	8	25
	T4	111	40	23	12	15	12	10	8	25
	T5	95	38	22	23	15	6	9	9	31
	T6 et plus	48		12	19		17		1	18
PLS	T1	56	25	21	17	5	5	5		33
	T2	78	25	21	15	13	4	4	2	30
	T3	42	12	9	7	5	5	4	4	15
	T4	30	12	8	6	5	18	7	3	13
	T5	16	10	6	2			1	1	11
PLI	T1	114	43							100
	T2	64	15	23				12		31
	T3	25	33	15	7			7		26
	T4	53	33	4	2			8		13
	T5			2		7		2		3
	T6 et plus							2		2
Nombre moyen de candidatures déposées		123	39	28	20	15	9	9	8	33



La nouvelle version de Balae, effective depuis octobre 2018, permet aux demandeurs de visualiser de façon quotidienne le nombre de candidatures déposées sur une annonce.

Il est attendu de cette version une meilleure connaissance de la cartographie de la pression de la demande en Ile-de-France et ainsi un rééquilibrage des candidatures.

Avant cette nouvelle version, en 2018, les annonces parisiennes ont recueilli en moyenne 123 candidatures par logement, contre moins de 11 candidats par annonce pour les logements de grande couronne, ou 39 candidats par annonce pour les logements des Hauts-de-Seine.

Un bilan sera dressé à la fin du premier semestre 2019 afin de mesurer les effets de cette version sur le rééquilibrage des candidatures et sur le taux de logements en déshérence.

II) Top 50 des communes les plus demandées sur BALAE en 2018 (tableau 14)

* n'ont pas été prises en compte les communes ayant eu moins d'une dizaine de vacances en 2018

Département	ville	nb de logements vacants en 2018	Nb de candidatures déposées en moyenne par annonce	Nb maximal de candidatures atteint sur une annonce	Nb minimal de candidatures atteint sur une annonce	% d'annonces ayant recueilli plus de 100 candidatures
75	Paris 9e Arrdt	10	267	642	78	90%
75	Paris 11e Arrdt	24	199	452	38	92%
75	Paris 12e Arrdt	35	180	514	47	74%
75	Paris 13e Arrdt	64	147	587	6	63%
75	Paris 10e Arrdt	14	142	369	28	43%
75	Paris 15e Arrdt	57	136	476	0	61%
75	Paris 16e Arrdt	27	125	390	21	44%
75	Paris 14e Arrdt	52	120	384	16	40%
92	Puteaux	12	111	238	3	42%
75	Paris 20e Arrdt	69	90	412	0	38%
75	Paris 17e Arrdt	73	86	470	11	27%
92	Boulogne-Billancourt	29	75	225	6	28%
94	Charenton-le-Pont	13	74	186	22	31%
92	Montrouge	18	71	128	15	28%
75	Paris 19e Arrdt	71	70	177	8	21%
92	Issy-les-Moulineaux	31	67	151	0	29%
75	Paris 18e Arrdt	53	64	317	1	23%
92	Courbevoie	34	62	162	4	21%
92	Malakoff	11	52	87	11	0%
92	Antony	17	48	129	8	6%
94	Ivry-sur-Seine	33	45	175	1	3%
94	Nogent-sur-Marne	10	43	107	4	10%
93	Pantin	35	43	128	0	9%
94	Maisons-Alfort	14	42	98	11	0%
93	Le Pré-Saint-Gervais	10	42	84	5	0%
92	La Garenne-Colombes	18	42	126	4	6%
92	Bois-Colombes	11	40	97	2	0%
92	Vanves	19	40	130	2	11%
92	Sèvres	10	37	97	3	0%
94	Fontenay-sous-Bois	14	37	145	3	7%
92	Châtillon	11	37	101	3	9%
92	Clamart	16	35	102	5	6%
95	Eaubonne	11	35	47	8	0%
92	Clichy	31	34	83	3	0%
94	Alfortville	34	33	111	2	3%
94	Gentilly	14	32	76	9	0%
92	Nanterre	66	30	91	1	0%
94	Vitry-sur-Seine	36	30	73	1	0%
94	Villejuif	17	29	68	4	0%
93	Livry-Gargan	17	28	52	0	0%
93	Neuilly-sur-Marne	21	28	102	7	5%
94	Le Kremlin-Bicêtre	28	28	64	5	0%
77	Bussy-Saint-Georges	12	27	53	0	0%
92	Rueil-Malmaison	36	26	104	0	3%
93	Saint-Ouen	19	26	57	4	0%
92	Asnières-sur-Seine	34	26	110	1	6%
94	Champigny-sur-Marne	28	26	87	1	0%
94	Choisy-le-Roi	39	26	72	6	0%
92	Gennevilliers	38	25	68	3	0%

III) Top 50 des communes les moins demandées sur BALAE en 2018 (Tableau 15)

* n'ont pas été prises en compte les communes ayant eu moins d'une dizaine de vacances en 2018

Département	ville	nb de logements vacants en 2018	Nb de candidatures déposées en moyenne par annonce	Nb maximal de candidatures atteint sur une annonce	Nb minimal de candidatures atteint sur une annonce	% d'annonces ayant recueilli moins de 3 candidatures
77	Nemours	12	1	4	0	92%
91	étampes	11	2	5	0	91%
78	Les Mureaux	10	2	6	0	90%
91	Dourdan	13	2	7	0	77%
77	Le Mée-sur-Seine	19	3	11	0	79%
77	Dammarie-les-Lys	16	3	10	0	75%
91	Les Ulis	10	3	8	0	60%
91	Grigny	11	3	6	1	73%
78	Mantes-la-Jolie	18	3	11	0	67%
78	Trappes	21	3	11	0	71%
77	Melun	27	3	8	0	59%
78	Verneuil-sur-Seine	15	3	12	1	80%
91	Saint-Michel-sur-Orge	19	4	10	0	53%
91	Courcouronnes	13	4	6	1	46%
77	Saint-Fargeau-Ponthierry	14	4	9	1	57%
78	Élancourt	13	4	10	1	46%
95	Sarcelles	26	5	17	0	46%
77	Meaux	30	5	17	0	40%
78	Rosny-sur-Seine	13	5	24	1	62%
78	Carrières-sous-Poissy	15	5	15	0	53%
91	Corbeil-Essonnes	28	5	15	0	43%
93	Clichy-sous-Bois	13	5	15	0	23%
78	Rambouillet	18	5	20	1	33%
91	Évry	31	6	13	0	35%
91	Brétigny-sur-Orge	10	7	13	3	10%
78	Achères	15	7	16	2	13%
78	Saint-Cyr-l'École	13	7	16	1	15%
91	Sainte-Geneviève-des-Bois	13	7	15	1	23%
93	Montfermeil	11	7	23	0	27%
95	Villiers-le-Bel	12	7	19	1	42%
91	Vigneux-sur-Seine	16	7	23	2	6%
94	Sucy-en-Brie	11	8	23	1	36%
93	Sevran	22	8	27	0	32%
78	Poissy	23	8	25	0	30%
95	Pontoise	17	8	19	0	18%
78	Conflans-Sainte-Honorine	10	8	17	0	20%
93	épinay-sur-Seine	19	9	21	0	21%
91	Ris-Orangis	11	9	19	2	27%
91	Menecy	14	9	40	1	29%
95	Gonesse	13	9	29	0	23%
95	Herblay	11	10	17	1	18%
94	Chennevières-sur-Marne	12	10	19	1	17%
91	Viry-Châtillon	20	10	19	2	5%
91	Longjumeau	12	10	18	3	8%
95	Goussainville	10	10	27	4	0%
78	Guyancourt	34	10	35	1	15%
77	Savigny-le-Temple	15	10	43	0	20%
95	Louvres	14	10	25	1	7%
94	Villeneuve-Saint-Georges	22	11	34	1	14%

FICHE 4 = LES DEMANDEURS DE LOGEMENT SOCIAL ELIGIBLES AU PARC SOCIAL INTERMINISTERIEL/BALAE

I) Etat des lieux du vivier des demandeurs ayant eu un accès à Balae en 2018

Tableau 16) Etat des lieux du vivier par composition familiale et premier plafond auquel les ménages sont éligibles *

Composition Familiale	Premier plafond d'éligibilité					Total
	PLAI	PLUS	PLS	PLI	HORS PLAFONDS	
personne seule	4 787	4 261	1 322	393	104	10 867
couple	1 711	1 002	523	297	49	3 582
couple + 1 personne à charge	1 370	1 033	336	98	25	2 862
couple + 2 personnes à charge	1 240	1 227	231	65	13	2 776
personne seule + 1 personne à charge	2 223	372	28	14	5	2 642
personne seule + 2 personnes à charge	1 636	284	18	4	2	1 944
couple + 3 personnes à charge	838	413	48		12	1 311
personne seule + 3 personnes à charge	559	43	4	1		607
couple + 4 personnes à charge	308	95	12		2	417
personne seule + 4 personnes à charge	246	23	1		1	271
couple + 5 personnes à charges et plus	132	15	3			150
personne seule + 5 personnes à charge et plus	66	3				69
non renseigné						11
Total	15 116	8 771	2 526	872	213	27 509

* Le calcul des plafonds d'appartenance des demandeurs du vivier est à titre indicatif :

- opéré sur la base des plafonds de ressources 2019 s'appliquant à Paris et communes limitrophes.

- dressé sur la base des déclarations enregistrées sur les demandes de logement social et du revenu fiscal de référence N-2 indiqué par le demandeur. Les RFR N-2 n'ont pas forcément été indiqués ou mis à jour correctement par le demandeur.

* L'appartenance à un plafond ne signifie pas que le demandeur est cantonné à ce plafond, il est également éligible aux plafonds supérieurs. Les taux d'effort des demandeurs sont généralement adéquats (inférieurs à 33%) sur les loyers appliqués sur le plafond supérieur.

Exemple:

moyenne des loyers TTC des T2 PLAI parisiens publiés sur Balae en 2018 = 437 euros

moyenne des loyers TTC des T2 PLUS parisiens publiés sur Balae en 2018 = 508 euros

La composition familiale des demandeurs ne détermine pas le niveau de priorité du demandeur. C'est la cotation, votée en Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale, qui s'applique pour prioriser les demandeurs, et qui objective la situation au regard des conditions de logement actuelles.

0,88 % des demandeurs ayant eu un accès à Balae sont reconnus prioritaires au titre du DALO. Parmi eux 20 % n'ont pas été cotés par leur référent logement (les critères du Dalo recourent les critères de priorisation Balae). 34 % d'entre eux n'ont émis aucune candidature en 2018 sur Balae.

II) Parcours des demandes sur Balae par ministère d'appartenance

Tableau 17) Répartition des demandeurs et vie des candidatures sur Balae par ministère d'appartenance

Le public éligible à Balae est composé à 55 % de demandeurs affectés au ministère de l'Education Nationale.

Entité ministérielle de rattachement du demandeur (réfèrent ministériel logement)	Le parc interministériel – Balae					Focus sur les refus des candidats présentés via Balae			Les demandeurs radiés	
	Nb de demandeurs *	Nb de candidats*	Nb de présentés à au moins une CAL*	Nb de demandeurs ayant obtenu l'attribution du logement (en attente de signature)	Nb de demandeurs ayant signé un bail sur le contingent interministériel	Nb de demandeurs présentés - Injoignables	Nb de demandeurs présentés - ayant rendu un dossier incomplet	Nb de demandeurs présentés - ayant refusé le logement	Nb de demandeurs n'ayant pas renouvelé ou abandonné leur demande de logement social (DLS)	Nb de demandeurs ayant signé un bail sur un logement social d'un autre contingent
Nb total de demandeurs tous ministères	27509	16430	10166	124	3395	1064	700	2697	5628	2278
Affaires étrangères	307	185	107	1	24	6	3	17	106	43
Agriculture	390	182	103	3	39	6	5	20	110	20
Aviation civile	55	38	27		7	2	2	10	14	3
Conseil d'Etat	167	104	57		19	4	7	14	40	3
Culture	1013	650	334	1	118	21	13	87	156	81
Défense	126	59	35		18	2		7	21	9
Ecologie	774	486	282	3	81	22	15	97	187	53
Economie et Finances délégation 75	759	437	176		33	16	6	62	159	136
Economie et Finances délégation 77	81	37	26	1	4	3	4	6	31	6
Economie et Finances délégation 78	245	117	77	1	15	16	4	28	81	37
Economie et Finances délégation 91	83	42	27		5	6	1	11	21	11
Economie et Finances délégation 92	364	214	109	2	19	6	5	33	79	78
Economie et Finances délégation 93	674	287	119		21	18	7	52	189	158
Economie et Finances délégation 94	253	138	80	2	15	15	5	22	68	42
Economie et Finances délégation 95	103	64	47	1	14	11	4	13	29	6
Education Nationale – Services Centraux	220	131	58	1	16	4	2	15	41	15
Education Nationale – Etablissement de recherche	645	384	227	4	72	23	14	58	141	21
Education Nationale Rectorat de Paris	4605	3021	1624	11	599	139	119	402	688	246
Education Nationale Rectorat de Créteil DSDEN 77	523	297	216	4	62	30	23	73	108	33
Education Nationale Rectorat de Créteil DSDEN 93	3022	2074	1497	27	571	154	111	384	485	149
Education Nationale Rectorat de Créteil DSDEN 94	1795	1177	787	19	262	83	68	202	336	110
Education Nationale Rectorat de Versailles DSDEN 78	795	431	330	3	113	31	21	100	180	57
Education Nationale Rectorat de Versailles DSDEN 91	631	379	295	5	121	49	19	61	109	27
Education Nationale Rectorat de Versailles DSDEN 92	1468	890	506	7	208	31	30	114	280	74
Education Nationale Rectorat de Versailles DSDEN 95	1427	889	677	7	244	94	64	145	287	91
Elysee	28	20	9		3			2	6	3
Gendarmerie	81	55	39	1	11	4	3	12	16	10
Intérieur polices et préfectures 75	535	270	116	2	21	16	5	40	94	125
Intérieur - polices et préfectures 77	96	63	44		9	4	5	13	28	8
Intérieur - polices et préfectures 78	244	87	52	1	21	1	1	18	73	45
Intérieur - polices et préfectures 91	304	146	108		30	30	6	21	93	45
Intérieur - polices et préfectures 92	237	107	76		18	1	5	27	81	12
Intérieur - polices et préfectures 93	172	90	64	1	20	6	3	22	42	9
Intérieur - polices et préfectures 94	90	36	26		8	9		11	35	7
Intérieur - polices et préfectures 95	201	66	43		14	8	2	10	62	51
Intérieur - Services centraux	943	405	180	2	22	15	14	64	290	125
Intérieur – Ponant	79	49	31		14	4	3	6	18	1
Justice	2486	1530	1075	8	352	147	72	291	543	270
Services du Premier Ministre	230	147	79	1	24	6	2	16	43	10
Solidarités, santé, travail et sports	618	394	249	5	75	13	18	73	98	25
Travail Direccte	206	122	83		34	4	5	25	48	3
Non renseigné	434	130	69		19	4	4	13	112	20
Nb total de demandeurs tous ministères	27509	16430	10166	124	3395	1064	700	2697	5628	2278

* Nombre de demandeurs : demandeurs ayant eu un accès à Balae en 2018

* Nombre de candidats : demandeurs ayant candidaté sur au moins un logement social pérenne en 2018

* Nombre de présentés en CAL : demandeurs ayant été présenté à au moins une commission d'attribution en 2018 par le bureau Balae

Les chiffres relatifs au nombre de présentations, baux signés, refus,... sont plus importants en comparaison de l'étude sur les logements 2018 (fiche 2). L'étude sur les demandeurs en 2018 comprend en effet les secondes listes et relogements 2018 sur des logements vacants en 2017, ce qui explique cette différence.

III) Etude des demandeurs relogés en 2018 sur le parc social interministériel

Tableau 18) Localisation des relogements par département d'affectation

Département de d'affectation du demandeur relogé	Département du logement attribué								Nb total de demandeurs relogés en 2018
	75	77	78	91	92	93	94	95	
75	463	54	88	70	277	141	175	60	1328
77	7	74	3	7		9	7	2	109
78	4		141	1	29	3	4	11	193
91	9	12	6	130	8	5	14	1	185
92	26	1	29	7	171	16	19	18	287
93	68	68	10	22	60	309	52	61	650
94	25	22	6	36	19	22	212	9	351
95	17	8	23	6	48	26	2	162	292
Nb total de demandeurs relogés en 2018	619	239	306	279	612	531	485	324	3395

Tableau 19) Part de demandeurs relogés par catégorie de ménages

Catégorie de ménages	Nombre de demandeurs dans le vivier en 2018	Nombre de demandeurs relogés en 2018	Part de relogés parmi les catégories de ménage :
personne seule	10 867	1256	11,56%
couple	3 582	344	9,60%
couple + 1 personne à charge	2 862	417	14,57%
couple + 2 personnes à charge	2 776	325	11,71%
personne seule + 1 personne à charge	2 642	403	15,25%
personne seule + 2 personnes à charge	1 944	290	14,92%
couple + 3 personnes à charge	1 311	154	11,75%
personne seule + 3 personnes à charge	607	88	14,50%
couple + 4 personnes à charge	417	46	11,03%
personne seule + 4 personnes à charge	271	43	15,87%
couple + 5 personnes à charges et plus	150	19	12,67%
personne seule + 5 personnes à charge et plus	69	7	10,14%

Parmi les 159 candidats reconnus prioritaires DALO, 64 d'entre eux ont été relogés via Balae.

TITRE 2

Le parc de logements meublés temporaires

Le bureau Balae est en charge d'un parc de logements meublés temporaires (bail de 1 à 3 ans). Il s'agit majoritairement de réservation CIAS (réservations interministérielles - BOP 148), la plupart se trouvant à Paris Intramuros.

Tout comme les logements sociaux pérennes, les logements temporaires bénéficient du dispositif de location choisie et sont à ce titre tous publiés sur la bourse aux logements.

I) Les 138 logements meublés temporaires publiés sur Balae en 2018

* contre 115 logements publiés en 2017

a) Il s'agit de :

- 124 T1 (de 13 à 38 m²)

- 12 T2 (de 39 à 52 m²)

La majorité de ces logements est destinée à des personnes seules. 14 logements se destinent à des familles monoparentales ou à des couples.

b) Les loyers (charges comprises) correspondent à, selon les bailleurs suivants :

- Lerichemont : 569 euros en moyenne (de 483 euros à 702 euros selon les surfaces)

- Alfi : 499 euros en moyenne (de 472 à 607 euros)

- RLF : 450 euros en moyenne (de 328 à 559 euros)

c) D'où proviennent ces réservations ?

- Les logements meublés temporaires proposés sur la bourse aux logements sont principalement des réservations interministérielles d'action sociale (BOP 148).

- Quelques uns de ces logements sont des réservations Etat-Contingent préfectoral (réservations à Pantin, 93).

- Enfin, le bureau Balae avait opéré un travail de prospection auprès de différents bailleurs afin de remonter des besoins en logement temporaire présentant de plus grandes surfaces pour l'accueil de familles monoparentales (urgences sociales, divorces,...). Le bailleur Lerichemont répond à la DRIHL en remettant pour un tour les grands logements non pourvus par le réservataire initial. Ces logements sont indiqués sur Balae de la façon suivante :

Organisme gestionnaire : LOCATION MEUBLÉE TEMPORAIRE - FAMILLES MONOPARENTALES (LERICHEMONT) ▼

La publication de ces logements fait en parallèle l'objet d'une communication systématique auprès de chaque référent interministériel.

II) Les désignations sur ces 138 logements meublés temporaires :

Sur 138 logements vacants et publiés sur Balae, 10 logements n'ont pas fait l'objet de présentations :

- 4 logements ont vu leur congé annulé
- 6 logements n'ont pas recueilli de candidatures adéquates, ces logements ont donc été rendus aux bailleurs.

Tableaux 20) Les 6 logements temporaires rendus aux bailleurs faute de candidats :

OLS	Foyer	Rue	Ville	typologie	surface	loyer	Critère obligatoire	Nombre de candidatures déposées	Suivi logement
Alfi	Foyer Dolent 14eme	rue Jean Dolent	Paris 14e Arrdt	Chambre	11	472	Célibataire entre 18 et 35 ans – PLAI	3	rendu faute de candidats
Alfi	Foyer Dolent 14eme	rue Jean Dolent	Paris 14e Arrdt	Chambre	13	472	Célibataire entre 18 et 35 ans – PLAI	5	rendu faute de candidats
Le richemont	Foyer Rousseau 17eme – familles monoparentales	7-9 rue Waldeck Rousseau	Paris 17*	T2	42	625	1 adulte et 2 enfants (pas de limite d'âge)	44	rendu faute de candidats
Le richemont	foyer Reuilly 12eme – familles monoparentales	allée de Vivaldi	Paris 12e Arrdt	T2	46	642	1 Adulte avec 2 enfants ou 1 Couple avec 1 enfant	18	rendu faute de candidats
Le richemont	foyer Reuilly 12eme – familles monoparentales	allée de Vivaldi	Paris 12e Arrdt	T2	48	642	1 Adulte avec 2 enfants ou 1 Couple avec 1 enfant	10	rendu faute de candidats
Le richemont	foyer Reuilly 12eme – familles monoparentales	allée de Vivaldi	Paris 12e Arrdt	T2	48	642	1 Adulte avec 2 enfants ou 1 Couple avec 1 enfant	10	rendu faute de candidats

La difficulté à recueillir des candidatures adéquates s'explique par des critères d'éligibilité stricts sur ces foyers :

- En termes de composition familiale ;
- En termes d'âge ;
- En termes de plafonds de ressources (les logement du Foyer Dolent sont soumis à un plafond PLI pour un loyer assez élevé, avec de petites surfaces).

55 logements ont fait l'objet de plusieurs listes successives suite aux désistements du/des premiers candidats présentés, dont certains logements jusqu'à 6 listes successives.

C'est en tout 179 demandeurs qui ont vu leur candidature sur un logement meublé temporaire retenue et présentée par la DRIHL au bailleur.

103 d'entre eux ont signé le bail du logement temporaire.

63 d'entre eux ont finalement refusé l'attribution du logement (57), ont rendu un dossier incomplet au bailleur (1), ou n'ont pas répondu au bailleur (5).

Le taux de demandeurs s'étant désistés s'élève ainsi à 35 %. Les refus des demandeurs sont cependant en baisse par rapport à 2017 (46 % des candidats présentés avait refusé le logement).

Tableau 21) Récapitulatif des désignations sur les logements meublés temporaires en 2019 :

Nb de présentations 2018	Demandeur ayant signé le bail	Demandeur injoignable	Demandeur ayant rendu un dossier incomplet	Demandeur s'étant désisté	Echec de la désignation ou non retenu en faveur d'un autre candidat
179	103	5	1	57	13

III) Le bilan de l'utilisation des 138 logements meublés temporaires publiés sur Balae en 2018 (Tableau 22):

Bailleur	Nom du Foyer	Nb de logements vacants en 2018	Dont bail signé par un agent de l'État	Dont rendu faute de candidat au bailleur	Dont repris pour un tour suite à désistement du demandeur	Dont repris pour un tour suite échec de la présentation	Dont congé annulé
Alfi	Foyer Dolent 14eme	7	4	2	1		
Lerichemont	Foyer Bach -13ème	25	23		2		
	Foyer Charenton 12eme	28	21		7		
	Foyer Crayons – 13ème	35	32		3		
	Foyer Montreuil	6	3		3		
	Foyer Patay – 13ème	6	3		3		
	Foyer Reuilly 12eme – Familles monoparentales	13	1	3	3	2	4 *
	Foyer Richemont 13ème	6	6				
	Foyer Rousseau 17eme – familles monoparentales	1		1			
RLF	Foyer Pantin	11	10		1		
Total		138	103	6	23	2	4
			74,64%	4,35%	16,67%	1,45%	2,90%

Les résidences Reuilly et Rousseau ne sont pas initialement des réservations CIAS. Les bailleurs, dépourvus de candidats, ont adressé un appel à proposition auprès de différents réservataires, dont le bureau Balae, qui avait fait part à Lerichemont de ses besoins en meublés temporaires de grandes typologies pour accueillir des familles monoparentales.

Les logements de ces deux résidences remis pour un tour et publiés ainsi sur la Balae, de grands T2 ou T1, s'adressent à des couples ou des familles monoparentales.

Il existe un critère d'âge pour être éligible à ces logements : avoir moins de 32 ans

* Les congés annulés sur la résidence Reuilly concernent donc des logements non réservés « Balae » mais ayant fait l'objet d'un appel à proposition de la part du bailleur à divers réservataires, dont le bureau BALAE. Le bureau Balae n'a pas été le premier à présenter un candidat, le bailleur a donc informé que le logement était devenu indisponible

- ➔ Malgré le recensement d'un besoin en logement temporaire pouvant accueillir des enfants et la communication établie par le bureau Balae auprès des ministères en amont de leur publication, les logements de grande surface à destination de familles n'ont pas recueilli le succès attendu. Sur 14 logements pouvant accueillir des enfants, seul l'un d'entre eux a abouti à la signature d'un bail.
- ➔ Le taux de demandeurs s'étant désistés (35%) a abouti à la majorité des pertes de logements : 23 logements repris par le bailleur suite au désistement du ou des candidats présentés.
- ➔ Le taux de 75 % de baux signés est en hausse par rapport au bilan 2017 sur les logements temporaires (70 % de baux signés).

IV) Origine ministérielle des demandeurs candidats et bénéficiaires des logements meublés temporaires (tableau 23)

Entité ministérielle	Nb de candidats sur les meublés temporaires	Nb de candidats présentés par la DRIHL sur les meublés temporaires	Nombre de candidats ayant signé un bail sur un meublé temporaire
Justice	286	35	20
Education Nationale – Rectorat de Paris	594	26	14
Affaires étrangères	121	21	10
Education Nationale – DSDEN 93	212	19	10
Culture	99	10	7
Education Nationale – DSDEN 94	155	12	6
Solidarités, santé, travail et sports	100	7	4
Travail Direccte	46	6	4
Conseil d'État	30	5	4
Intérieur - Services centraux	61	4	4
Economie et finances 75	80	6	3
Education Nationale services centraux	151	4	3
Aviation civile	16	3	3
Ecologie	112	5	2
Services du Premier Ministre	42	2	2
Education Nationale – DSDEN 92	57	1	2
Economie et finances 93	67	2	1
Economie et finances 94	41	2	1
Agriculture	34	2	1
Education Nationale – DSDEN 95	29	1	1
Intérieur Ponant	6	1	1
Non renseigné	17	1	
Préfecture de Police 75	13	1	
Economie et finances 92	13	1	
Economie et finances 91	11	1	
Education Nationale – DSDEN 91	10	1	
Education Nationale – DSDEN 77	15		
Education Nationale – DSDEN 78	14		
Elysee	12		
Economie et finances 78	12		
Economie et finances 77	9		
Intérieur 92	7		
Armées	5		
Intérieur 93	3		
Intérieur 95	3		
Intérieur 94	2		
Intérieur 77	1		
Intérieur 91	1		

TITRE 3

Le parc de logements intermédiaires de l'ERAFP Bilan exhaustif du dispositif mars 2017 – mars 2019

L'Établissement des Retraites Additionnelles de la Fonction Publique (ERAFP), investisseur au sein du Fonds de Logement Intermédiaire (FLI) bénéficie à cet égard de droits de réservations sur des logements intermédiaires sur tout le territoire national.

La gestion des réservations franciliennes de l'ERAFP a été déléguée au bureau Balae en mars 2017.

Après deux ans de gestion via Balae, force est de constater que le canal de la bourse aux logements sociaux des agents de l'État ne permet pas à cette offre spécifique une rencontre avec le public concerné, malgré un vivier de 41 % des demandeurs ayant accès à Balae entrant dans la cible du logement intermédiaire.

C'est la raison pour laquelle, dès mars 2019, les annonces ne seront plus publiées sur Balae mais sur le site de CDC Habitat, avec un portail personnalisé pour les agents de l'État.

→ <https://www.cdc-habitat.fr/fonctionpublique>

Le code d'accès pour accéder à ce portail est le code du ministère de rattachement (ex : intérieur = 209). Les demandeurs pourront ensuite créer un compte personnel et candidater sur les logements qui leur sont réservés en priorité par le dispositif ERAFP.

Fiche d'identité des logements intermédiaires de l'ERAFP franciliens gérés par Balae:

Où : dans toute l'Île de France, hors Paris

Quel type de bien : des logements entièrement neufs, avec des charges maîtrisées (isolation, matériaux de qualité...)

Quel niveau de loyer : des loyers 20 % inférieurs à ceux pratiqués sur le marché privé

Quel type de plafonds : des plafonds Loi Pinel à ne pas dépasser sur le revenu fiscal N-2

I) Les logements intermédiaires réservés par l'Erafp publiés sur la bourse aux logements depuis mars 2017

Tableau 24) Les logements intermédiaires de l'ERAFP gérés par Balae depuis 2017, par commune et typologie :

Ville	Typologie					Nombre de logement Total
	T1	T2	T3	T4	T5	
Arcueil (93)	1	3	2			6
Asnières-sur-Seine (92)	1	6	3			10
Bagnolet (93)		24	13			37
Boissy-Saint-Léger (94)			2	4	2	8
Bougival (78)		4	1			5
Corneilles-en-Parisis (95)		7	3	1		11
Eaubonne (95)		3	1	2		6
Herblay (95)		8	2	2		12
Houilles (78)		7	3	3		13
Melun (77)		18	5	2		25
Montreuil (93)		3	2	1		6
Osny (95)		6	3	1		10
Rambouillet (78)				4		4
Rocquencourt (78)		1	1			2
Saint-Cyr-l'Ecole (78)		3	3	3		9
Thiais (94)	1	4	8	1		14
Villejuif (94)	1	4	2	2		9
Villemomble (93)	6	2	3	2		13
Nombre de logement Total	10	103	57	28	2	200

Tableau 25) Moyenne des loyers des logements intermédiaires de l'ERAFP gérés par Balae depuis 2017 :

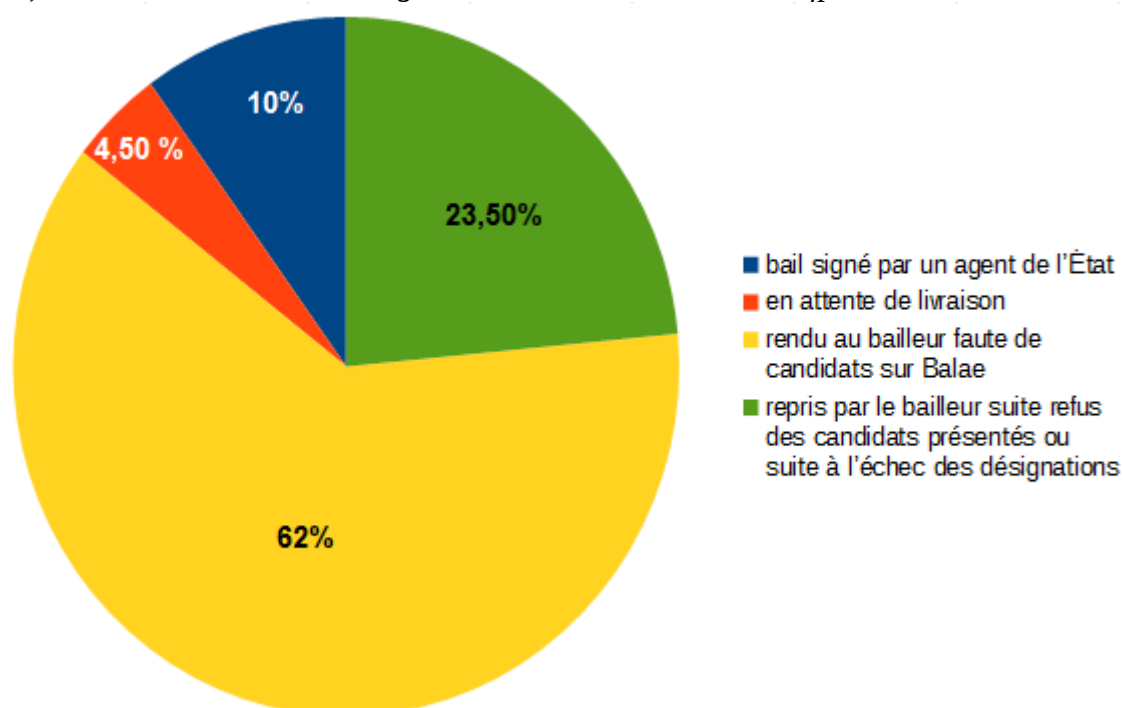
Ville	Typologie	Loyer charges comprises moyen (€)
Arcueil	T1	585
	T2	918
	T3	1 112
Asnières-sur-Seine	T1	627
	T2	869
	T3	1 217
Bagnolet	T2	877
	T3	1 249
Boissy-Saint-Léger	T3	1 049
	T4	1 154
	T5	1 323
Bougival	T2	736
	T3	925
Corneilles-en-Parisis	T2	726
	T3	867
	T4	1 116
Eaubonne	T2	759
	T3	945
	T4	1 182
Herblay	T2	636
	T3	807
	T4	1 093
Houilles	T2	726
	T3	998
	T4	1 223
Melun	T2	603
	T3	817
	T4	910
Montreuil	T2	736
	T3	986
	T4	1 161
Osny	T2	710
	T3	941
	T4	1 198
Rambouillet	T4	1 043
Rocquencourt	T2	994
	T3	1 114
Saint-Cyr-l'Ecole	T2	763
	T3	1 013
	T4	1 276
Thiais	T1	657
	T2	807
	T3	887
	T4	1 116
Villejuif	T1	513
	T2	783
	T3	1 053
	T4	1 302
Villemomble	T1	489
	T2	651
	T3	967
	T4	1 136

II) Bilan de la gestion par le bureau Balae des 200 logements intermédiaire de l'Erafp

Tableau 26) Suivi des logements intermédiaires par commune :

Commune du logement	bail signé par un agent de l'État	en attente de livraison	rendu au bailleur faute de candidats sur Balae	repris par le bailleur suite refus des candidats présentés ou suite à l'échec des désignations	TOTAL
Arcueil	1		2	3	6
Asnières-sur-Seine	3		2	5	10
Bagnolet		4	29	4	37
Boissy-Saint-Léger		2	6		8
Bougival			5		5
Corneilles-en-Parisis	1		8	2	11
Eaubonne			4	2	6
Herblay	3		7	2	12
Houilles	1		6	6	13
Melun	2		16	7	25
Montreuil		3	2	1	6
Osny			9	1	10
Rambouillet	1		2	1	4
Rocquencourt			1	1	2
Saint-Cyr-l'Ecole	1		6	2	9
Thiais			14		14
Villejuif	3		1	5	9
Villemomble	4		4	5	13
TOTAL	20	9	124	47	200
	10,00%	4,50%	62,00%	23,50%	

Graphique 7) Bilan de l'utilisation des logements intermédiaires de l'Erafp :



III) Origine ministérielle des demandeurs candidats et bénéficiaires des logements intermédiaires de l'Erafp

Tableau 27) Récapitulatif des candidatures et présentations :

Nb de candidatures en moyenne par annonce	Nb total de demandeurs candidats sur les 200 logements	Nb de demandeurs présentés	Nb de demandeurs présentés Actifs (en attente livraison-commercialisation)	Nb de demandeurs ayant signé un bail	Nb de demandeur ayant refusé le logement
2,31 candidatures en moyenne	321 demandeurs postulants	104 demandeurs	14 demandeurs	20 demandeurs	46 demandeurs

Tableau 28) Bilan des candidatures et relogements sur le parc de l'Erafp par ministères d'appartenance :

Entité ministérielle	Nb de candidats sur les logements ERAFP	Nb de candidats présentés par la DRIHL sur un logement ERAFP	Nb de baux signés
Rectorat de Créteil 93	57	16	5
Rectorat de Paris	46	18	2
Culture	8	3	2
Rectorat de Versailles 95	29	5	1
Economie et Finances 93	7	5	1
Rectorat de Créteil 77	12	4	1
solidarités, santé, travail et sports	11	4	1
Economie et Finances 95	4	4	1
Rectorat de Versailles 92	18	3	1
Economie et Finances 78	4	2	1
intérieur - PP 75	3	2	1
intérieur - PP 92	2	1	1
non renseigné	2	1	1
Agriculture	1	1	1
Rectorat de Créteil 94	25	10	
Education Nationale - Etablissement de recherche	10	5	
Justice	24	4	
Ecologie	13	4	
Intérieur - Services centraux	8	2	
Rectorat de Versailles 78	8	2	
Economie et Finances 75	7	2	
Intérieur ponant	2	2	
intérieur - PP 93	3	1	
Affaires Etrangères	1	1	
intérieur - PP 78	1	1	
intérieur - PP 95	1	1	
Economie et Finances 94	4		
intérieur - PP 77	2		
Rectorat de Versailles 91	2		
Economie et Finances 77	1		
Economie et Finances 91	1		
Economie et Finances 92	1		
Education Nationale - Ac	1		
Services du Premier Ministre	1		
Travail Direccte	1		
TOTAL	321	104	20

TITRE 4

Le parc de logements sociaux de la Ville de Paris délégués à Balae dans le cadre de la convention « enseignants parisiens »

La ville de Paris a souhaité mettre des logements sociaux à disposition des enseignants parisiens de 1^{er} et 2nd degrés. Il a été convenu par convention signée le 23 mars 2017 par la Maire de Paris, le Préfet de Paris et le Recteur de Paris, que la DRIHL serait délégataire de ces logements. Le mode d'instruction et de désignation diffère de l'instruction habituelle qu'opère le bureau Balae dans le cadre d'une location choisie (sur la base de candidatures exprimées).

Compte tenu de l'impossibilité de publier sur la bourse aux logements interministériels, ces logements visant une catégorie d'agents de l'État en particulier, l'instruction s'opère sur la base d'un vivier cible. Le vivier cible de tous les demandeurs éligibles à ces logements est constitué par le rectorat de Paris qui détermine lesquels des demandeurs éligibles à Balae sont également éligibles à ce dispositif en faveur des enseignants parisiens. 600 demandeurs environ sont éligibles à ce dispositif.

La priorisation des demandeurs à désigner sur ces logements repose sur les mêmes critères de cotation que ceux s'appliquant à la priorisation des demandeurs candidats sur les logements interministériels publiés dans Balae.

I) Les logements remis au bureau Balae par la Ville de Paris en 2018

Les logements remis par la Ville de Paris sont déterminés au regard d'un état des lieux du vider de demandeurs éligibles au dispositif opéré par le bureau Balae.

Tableau 29) 54 logements sociaux remis au Bureau Balae selon les typologies, modes de financement et par arrondissement :

	T1			T2			T3		T4		T5		Total Résultat	
	PLI	PLS	PLUS	PLAI	PLI	PLS	PLUS	PLS	PLUS	PLS	PLUS	PLS		PLUS
Paris 20e Arrdt			2				3	1	1		2		1	10
Paris 13e Arrdt	1		2				1		3	1	1			9
Paris 18e Arrdt			1		1		1		1	1	1			6
Paris 19e Arrdt		1		1				1	1		1	1		6
Paris 14e Arrdt			2						3					5
Paris 15e Arrdt			1					2	1		1			5
Paris 16e Arrdt			1		1		1				1			4
Paris 17e Arrdt			1			1					1			3
Paris 12e Arrdt								1			1			2
Paris 10e Arrdt										1				1
Paris 11e Arrdt											1			1
Paris 5e Arrdt	1													1
Paris 9e Arrdt							1							1
Total Résultat	2	1	10	1	2	1	7	5	10	3	10	1	1	54

II) Le bilan de gestion des logements de la Ville de Paris délégués au bureau Balae

- **35 logements attribués en faveur d'un enseignant parisien (65%)**
dont 31 logements ont été suivis d'un bail signé par un enseignant parisien
dont 3 logements ont été attribués à un enseignant parisien et sont en attente de signature (travaux dans le logement)
 - **13 ont été repris par le bailleur pour un tour (24%)**
dont 12 logements ont été repris suite au refus d'un ou des candidats présentés
dont 1 logement a été repris suite à l'échec des candidatures présentées en CAL
 - **5 logements sont en attente d'un retour CAL par le bailleur (9%)**
 - **1 logement dont le congé a été annulé (2%)**

Tableau 30) Bilan de l'utilisation des logements Ville de Paris à destination des enseignants parisiens ;

Ville	Typo	Mode de financement	Bail signé ou attribution prononcée en faveur d'un enseignant parisien	congé annulé	en attente retour bailleur	Logement repris	Total Résultat
Paris 10e Arrdt	T4	PLS	1				1
Paris 11e Arrdt	T4	PLUS			1		1
Paris 12e Arrdt	T3	PLS				1	1
	T4	PLUS	1				1
Paris 13e Arrdt	T1	PLI	1				1
		PLUS	1		1		2
	T2	PLUS	1				1
	T3	PLUS	2		1		3
Paris 14e Arrdt	T4	PLS				1	1
		PLUS				1	1
T1	PLUS	1				2	3
T3	PLUS	3					3
Paris 15e Arrdt	T1	PLUS	1				1
	T3	PLS	1		1		2
		PLUS	1				1
T4	PLUS			1		1	1
Paris 16e Arrdt	T1	PLUS				1	1
	T2	PLI	1				1
		PLUS	1				1
T4	PLUS	1				1	1
Paris 17e Arrdt	T1	PLUS	1				1
	T2	PLS	1				1
	T4	PLUS	1				1
Paris 18e Arrdt	T1	PLUS				1	1
	T2	PLI	1				1
		PLUS	1				1
	T3	PLUS				1	1
T4	PLS				1	1	
	PLUS				1	1	
Paris 19e Arrdt	T1	PLS				1	1
	T2	PLAI	1				1
	T3	PLS	1				1
	T4	PLUS	1	1			1
	T5	PLS	1				1
Paris 20e Arrdt	T1	PLUS	1			1	2
	T2	PLUS	2			1	3
	T3	PLS	1				1
		PLUS	1				1
	T4	PLUS	2				2
T5	PLUS				1	1	
Paris 5e Arrdt	T1	PLI	1				1
Paris 9e Arrdt	T2	PLUS	1				1
Total Résultat			35	1	5	13	54

III) Les présentations effectuées par le bureau Balae sur les logements délégués par la Ville de Paris

Nb de présentations effectuées par la DRIHL sur 53 logements (1 congé annulé)	Dont actuellement présentés, en attente de retour CAL	Dont attributaire du logement en attente de signature	Dont ayant signé un bail	Dont ayant refusé le logement	Dont injoignable / n'ayant pas répondu au bailleur	Dont ayant rendu un Dossier incomplet au bailleur	Dont rejeté en CAL	Dont non retenu CAL suite attribution à un autre demandeur présenté
195	14	4	31	86	12	1	5	42

- 12 logements ont fait l'objet de plusieurs listes successives de candidats enseignants présentés.
- Les refus des demandeurs sont nombreux : 51 % des demandeurs présentés ont refusé le logement, n'ont pas répondu au bailleur ou ont rendu un dossier incomplet (99 demandeurs sur 195).

Tableau 31) Les motifs de refus en 2018 :

* Ces logements ne font pas l'objet d'une location choisie mais les vœux géographiques des demandeurs mentionnés sur les demandes de logement sont respectés.

Motif du refus	Nb de refus
Sans motif	20
localisation/environnement	18
surface/trop petit	13
pas intéressé/ souhaite candidater sur Balae/	12
éloignement du lieu de travail/de la crèche	8
Agencement / état général de l'appartement	6
loyer trop élevé	4
inapable au handicap ou raison de santé	3
étage	2

En avril 2018, le rectorat de Paris a débuté un travail de communication resserré auprès des demandeurs. Dès qu'un demandeur est présenté sur un logement de la ville de Paris, le rectorat contacte le demandeur afin de lui apporter tous les renseignements possibles. Cela n'a pas eu pour effet de diminuer le nombre de refus :

	Avant avril 2018	Après avril 2018
% de demandeurs présentés ne répondant pas au bailleur	4,22%	6,62%
% de demandeurs présentés rendant un dossier incomplet	0,42%	0,66%
% de demandeurs présentés refusant le logement	43,46%	43,05%

**Annexe : Bilan des logements réservés sur les
Crédits Interministériels d'Action Sociale (CIAS)
déclarés vacants en 2018**

Le titre 1 du présent Bilan dresse un bilan des logements sociaux pérennes publiés sur Balae, sans distinction du contingent de rattachement (5 %, CIAS, et FARIF). Cette annexe est destinée à la SRIAS Ile de France et au CIAS et fait le point précis sur le parc de logement réservés sur les crédits interministériels d'Action Sociale (BOP 148).

1- Les logements CIAS vacants en 2018

Département	T1			T2		T3			T4			Total
	PLI	PLS	PLUS	PLI	PLUS	PLI	PLS	PLUS	PLI	PLS	PLUS	Résultat
75	4	1		2	8	2		2	1			20
77										1		1
91					3					1	1	5
92		1	1	2	2		1	1				8
93										1		1
94			7		4			2				13
95								1			1	2
Total Résultat	4	2	8	4	17	2	1	6	1	3	2	50

50 logements ont été déclarés vacants au bureau Balae en 2018 (contre 63 en 2017). A noter que l'un de ces logements (Paris 15ème) a vu son congé annulé par le bailleur Paris Habitat pour désamiantage. Les candidatures déposées des agents ayant une DLS encore active seront examinées en CAL une fois le logement disponible.

Les logements vacants se localisent en majorité à Paris et dans le Val de Marne, et sont en majorité de typologie T2 et T1. La plupart d'entre eux sont financés PLUS.

2- Les candidatures recueillies sur les annonces des logements CIAS

Département	Ville	Typologie	Nombre moyen de candidatures
75	Paris 11e Arrdt	T1	87
	Paris 14e Arrdt	T2	204
		T3	81
		T1	141
	Paris 15e Arrdt	T2	187
	Paris 17e Arrdt	T2	87
	Paris 19e Arrdt	T2	104
	Paris 20e Arrdt	T3	81
Paris 9e Arrdt	T4	53	
	T1	78	
77	Claye-Souilly	T2	266
	T4	7	
91	Corbeil-Essonnes	T2	5
	épinay-sur-Orge	T2	8
	Palaiseau	T4	3
	Viry-Châtillon	T4	5
92	Clichy	T1	39
		T2	59
		T3	11
	Courbevoie	T3	76
	Nanterre	T2	5
93	Rueil-Malmaison	T2	55
	Drancy	T4	8
94	Bonneuil-sur-Marne	T2	37
	Cachan	T2	63
	Créteil	T1	15
	Gentilly	T3	37
	Joinville-le-Pont	T2	73
	Saint-Maurice	T2	11
95	Auvers-sur-Oise	T4	35
	Ermont	T3	50
nombre moyen de candidatures déposées sur les annonces CIAS			69

Une annonce à Créteil n'a recueilli aucune candidatures (malgré plusieurs tentatives de publication) et a été rendu au bailleur. Il s'agissait d'un T1 PLUS de 37 m² à Créteil, d'un loyer charges comprises de 471 euros.

Un autre logement, situé à Nanterre (PLI – T2 – 817 euros charges comprises) n'a recueilli qu'une candidature (non adéquate) et a également été rendu au bailleur.

Les logements parisiens sont comme pour les années précédentes les plus prisés (247 candidatures sur un T2 PLUS à Paris 15ème).

3- Suivi des logements CIAS déclarés vacants en 2018

Sur 50 logements déclarés vacants :

- 1 congé annulé pour désamiantage (les candidatures déposées seront examinées lorsque le logement sera à nouveau disponible)
- 43 logements attribués à un agent de l'État (38 baux signés, 5 logements attribués en attente de signature)
- 1 logement sur lequel les présentations n'ont pas encore été examinées en CAL
- 2 logements rendus au bailleur faute de candidats malgré plusieurs publications successives
- 2 logements repris par le bailleur, l'un suite au désistement des deux candidats présentés en CAL, l'un suite à problématique de réception des candidatures par le bailleur privé (en cours de contestation)
- 1 logement remis aux « Mal-logés » du département suite à échec de la liste de présentations de candidats agents de l'État (2 désistements demandeurs et 1 rejet CAL pour ressources insuffisantes).

dpt	ville	typo	attribution				Logement			Total Résultat
			prononcée - en attente de signature par l'agent de l'État retenu	Bail signé par un agent de l'État	en attente de retour CAL	congé annulé	logement repris par le bailleur (en cours de contradictoire avec le bailleur	logement repris par le bailleur (refus candidats présentés)	remis aux ML du dpt suite refus candidats- bail signé par un demandeur prioritaire	
75	Paris 11e Arrdt	T1		2						2
	Paris 14e Arrdt	T2		3						3
		T3		3						3
	Paris 15e Arrdt	T1		2						2
		T2		2		1				3
	Paris 17e Arrdt	T2		2						2
	Paris 19e Arrdt	T2		1						1
		T3		1						1
77	Paris 20e Arrdt	T4		1						1
	Paris 9e Arrdt	T1		1						1
91		T2	1							1
	Claye-Souilly	T4		1						1
	Corbeil-Essonnes	T2		2						2
	Palaiseau	T4					1			1
92	Viry-Châtillon	T4						1		1
	Clichy	T1		2						2
		T2			1					1
		T3		1						1
	Courbevoie	T3	1							1
93	Nanterre	T2				1			1	2
	Rueil-Malmaison	T2	1						1	1
94	Drancy	T4	1							1
	Bonneuil-sur-Marne	T2		1						1
	Cachan	T2		1						1
	Créteil	T1	1	5					1	7
	Gentilly	T3		2						2
	Joinville-le-Pont	T2		1						1
	Saint-Maurice	T2		1						1
95	Auvers-sur-Oise	T4		1						1
	Ermont	T3		1						1
Total Résultat			5	38	1	1	1	1	2	50

Au 24-01-19, 87 % des logements ont été suivis d'une attribution à un agent de l'État. Le taux de réussite est semblable à l'année N-1 (88 % de baux signés) d'autant qu'une CAL supplémentaire doit bientôt avoir lieu.

4- Focus sur les présentations effectuées par la DRIHL sur les logements CIAS

Le bureau Balae a effectué des présentations sur 47 logements sur un total de 50 (2 logements sans candidatures adéquates et 1 congé annulé).

Voici le détail de ces présentations :

Nb de présentations sur 50 logements vacants (des désignations sur 47)	En cours	Réussite CAL		Echec CAL du fait du demandeurs			Echec CAL - rejet réglementaire par la CAL			Logement attribué à l'un des autres demandeurs
	Candidat actif, en attente de passage en CAL	Candidat retenu en CAL, en attribution prononcée	Bail signé	Logement refusé par le demandeur	Demandeur injoignable	Dossier incomplet	Dépassement de plafonds	Revenus insuffisants	Relogé par ailleurs	
162	3	5	38	22	3	6	4	2	3	72

5- Origine ministérielle des attributaires des logements CIAS

origine ministérielle du demandeur attributaire du logement	Localisation du logement attribué								Total Résultat
	75	77	91	92	93	94	95		
Affaires étrangères						1			1
Agriculture	1								1
Culture	2								2
Dev durable, logement,	3					2			5
Economie et Finances et Industrie	1			1					2
Education Nationale 75	4				1	3			8
Education Nationale 91			2						2
Education Nationale 92				1					1
Education Nationale 93	1	1				2			4
Education Nationale 94	1					3			4
Education Nationale 95				1			2		3
Justice	3			2					5
non renseigné	1		1						2
Ministères des solidarités, santé, travail sports						1			1
Services du Premier Ministre	2								2
Total Résultat	19	1	3	5	1	12	2		43

HÉBERGER
SE LOGER
CONSTRUIRE
HABITER MIEUX

DRIHL

5 rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15

01 82 52 40 00

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

